

SUMER

SUMER est une enquête transversale périodique nationale pilotée par le ministère du Travail. Elle porte sur les expositions aux risques professionnels des salariés de tous les régimes. SUMER agricole est l'analyse des données collectées auprès des salariés agricoles.



1) Principes et fonctionnement

SUMER (Surveillance Médicale des Expositions aux Risques Professionnels) est une enquête d'observation des conditions de travail renouvelée tous les 7 à 8 ans par le ministère du Travail. L'enquête repose sur la participation volontaire du plus grand nombre de médecins du travail tous régimes confondus pour interroger les salariés reçus en examen périodique (ou en visite d'embauche sous réserve d'une ancienneté d'au moins 3 mois au poste de travail) et sélectionnés par un tirage au sort.

Deux questionnaires sont à remplir :

- L'un rempli en face à face, pour lequel le médecin du travail (ou l'infirmier de santé au travail) apporte son expertise pour relever au cours de la dernière semaine travaillée les expositions à des risques physiques, chimiques et biologiques. En revanche, la partie sur l'organisation du travail est complétée telle que déclarée par le salarié et porte sur la situation habituelle de travail.
- L'autre rempli par le salarié seul, portant sur les risques psychosociaux. Le salarié le remet au médecin du travail dans une enveloppe cachetée.

SUMER agricole comprend également un troisième questionnaire élaboré par la CCMSA pour décrire les expositions professionnelles des salariés agricoles à des produits phytosanitaires - herbicides, fongicides, insecticides- **au cours des douze derniers mois** (la dernière semaine travaillée ne permettant pas de tenir compte de la saisonnalité d'utilisation de ces produits et des contraintes climatiques). Il est rempli par le médecin du travail avec le salarié.

L'enquête SUMER est coordonnée au niveau national par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et de médecins inspecteurs régionaux au titre de la DGT. La collecte est assurée au niveau régional par des médecins de l'inspection médicale du travail et des médecins coordonnateurs pour des ministères et quelques partenaires (pour la MSA, par un Médecin du travail conseiller technique national).

Un comité scientifique, composé d'experts en statistiques, épidémiologie, ergonomie, toxicologie..., élabore la méthodologie de l'enquête (tirage au sort, actualisation du questionnaire d'enquête...).

Un comité de concertation incluant la DARES, la DGT, des représentants d'organisations patronales et professionnelles ainsi que d'organisations syndicales salariées, permet d'informer et de consulter les partenaires sociaux.

2) Objectif

L'objectif général est de caractériser et de suivre les évolutions **de l'ensemble des expositions aux risques professionnels** (organisationnels, relationnels, physiques, biologiques, chimiques, psychosociaux) des salariés en France par secteur professionnel.

Le questionnaire complémentaire pour les salariés agricoles vise à mieux estimer la proportion de salariés agricoles exposés à des produits phytosanitaires.

3) Enjeux

L'enquête permet de participer à la veille sanitaire en milieu de travail. Les enjeux à l'échelon employeurs et préventeurs sont d'améliorer l'évaluation des risques dans les secteurs professionnels afin d'éclairer les actions de prévention à engager et d'améliorer les conditions de travail. Au niveau national, cette enquête contribue pour l'Etat à définir des priorités dans le domaine de la prévention et pour les partenaires sociaux d'aborder les questions de prévention des risques (psychosociaux...).

4) Résultats SUMER agricole (portant sur l'exposition aux produits chimiques)

Les résultats relatifs aux expositions professionnelles des salariés agricoles à des agents chimiques en 2010 sont détaillés dans le bulletin SUMER agricole N°4 paru en janvier 2015. Ces résultats portent sur les produits listés dans le questionnaire principal (89 items) et le questionnaire MSA sur les produits phytosanitaires. Ils montrent notamment :

- Un recul des expositions à des agents chimiques : 33 % salariés exposés à au moins un produit chimique au cours de la dernière semaine travaillée en 2010 contre 46 % en 2003.
- Une proportion de salariés agricoles exposés à des produits cancérogènes (26 produits listés) réduite de moitié : 9 % en 2010 contre 16 % en 2003.
- Une prévention des risques chimiques au poste ou dans l'environnement de travail jugée insuffisante pour 41 % des salariés.
- Une proportion de salariés agricoles exposés à des produits phytosanitaires de 8 % au cours de la dernière semaine travaillée contre 25 % au cours des douze derniers mois.

5) À retenir

Les informations recueillies pour cette enquête sont protégées par les secrets statistique (anonymat) et médical. Une demande simplifiée de mise à jour de l'avis favorable de la CNIL obtenu pour les précédentes enquêtes est demandé par la DARES à chaque nouvelle enquête pour le traitement des données.

SUMER est une enquête reconnue statistiquement. En 2015, elle a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

6) Partenaires

- Institution de veille sanitaire et de recherche : CEE-CREAPT, ANACT, INRS, DREES, INSERM, SPF, ANSES
- Partenaires de collecte : CISME, COCT, DHOS, DGCS, IEG, La Poste, SNCF, RATP, CCMSA, OPPBTP, DGAFP
- Personnalités scientifiques (toxicologues...), experts étrangers (Agence de Bilbao...), médecins du travail.

7) En savoir plus

- Site Internet de la MSA : <http://ssa.msa.fr/lfr/resultats-sumer-agricole-2010>
- Site internet du Ministère du travail : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>

Réf. 11966 - 07/2018